



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaïse

Renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne Commune de Moÿ-de-l'Aisne

Compte-rendu de la réunion de chantier 12 septembre 2018

Lieu :	Rue Pasteur (église), 02610 Moÿ-de-l'Aisne
--------	--------------------------------------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaïse	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	Lot 1 : FORETS & PAYSAGES Lot 2 : ETS MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Patrick FEUILLET	Maire de Moÿ-de-l'Aisne	X		
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse			X
Maurice THUET	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse	X		
Nabil AIDI	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse			X
Thierry DESMAZES	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaïse	X		
Annie FERRIERE	Déléguée au syndicat et riveraine du ru de Moÿ	X		
Jean-Claude PREVOST	Déléguée au syndicat de l'Oise aval axonaïse	X		
Jacques MASSON	Vice-Président à la CC du Val de l'Oise			X
Fabrice DELZENNE	DGS à la CC du Val de l'Oise			X
Moussa TOURRE	Entreprise CITRA			X
Rachida TEDJANI	Entreprise CITRA			X
Sébastien LAURENT	Entreprise Forêts & Paysages	X		
Geoffrey PACAUD	Union des syndicats de rivières	X		
Michel-Bernard MARTINEZ	DDT de l'Aisne			X
Claire DELANGE	Agence de l'eau Seine-Normandie			X
Martin DUNTZE	Fédération de Pêche de l'Aisne			X
Jean-François ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité			X

Etaient également présents les personnes riveraines du ru suivantes :

- Michel FERRIERE
- Henri DEVILLE
- M. Bernard LEGRAIN

Cette réunion concerne les travaux de renaturation du ru de Moÿ entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise sur la commune de Moÿ-de-l'Aisne et qui ont débuté semaine 23. Ces travaux, déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2017, ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59) pour le Lot 1 (renaturation du ru) et l'entreprise MASCITTI NINO (02) pour le lot 2 (remplacement du passage busé).

AVANCEMENT :

Cette réunion a pour objet de réceptionner les aménagements qui ont été réalisés par l'entreprise Forêts et Paysages et piqueter les travaux à réaliser.

Une visite de l'ensemble du site a été opérée et les éléments réceptionnés sont les suivants :

- **Tronçon amont :** la création d'un lit sinueux avec banquettes végétalisées sur géotextile (rive droite) et engazonnement des berges sur 170 ml.



Lit sinueux avec banquettes végétalisées

- **Tronçon intermédiaire :**
 - la création d'un lit sinueux avec banquettes végétalisées et engazonnement des berges sur 580 ml.



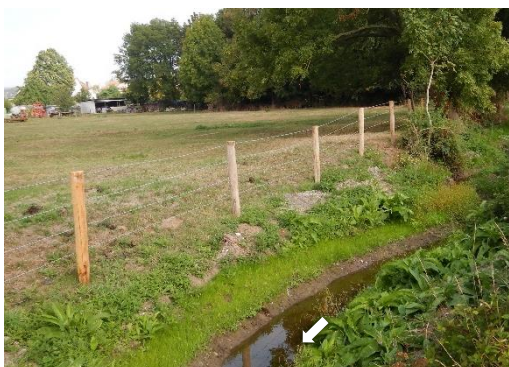
Lit sinueux avec banquettes végétalisées

- L'hydrocurage du lit sous le pont et dans la section busée sur 50 ml.



Hydrocurage du lit sous le pont et de la section busée

- La mise en place d'une clôture en fils barbelés sur 80 ml et d'un abreuvoir



Clôture et abreuvoir

- La mise en place d'un passage sur dalot béton et renforcement de berges (Ets MASCITTI Nino)



Pont dalot et renforcement de berges

- **Tronçon aval :**

- la création d'un lit sinueux avec banquettes végétalisées et engazonnement des berges sur 290 ml.



Lit sinueux avec banquettes végétalisées

- L'arasement du radier de l'ancien vannage



Suppression du radier

- Fauche des foyers de Renouée du Japon et mise en place d'un géotextile



Foyers de Renouée : fauche et mise place d'un géotextile

A REALISER :

Sur l'ensemble des tronçons, des plantations d'hélophytes (iris, joncs, carex, ...) seront réalisées semaine 38. Ces herbacées seront préférentiellement implantées au niveau des habitations afin de stabiliser durablement le pied de berges : en aval du tronçon amont (RUMA 1), en amont du tronçon intermédiaire et en amont du dalot béton (RUMA 2). Ces hélophytes seront disposées de manière aléatoire et en alternance au nombre de 3 à 4 pieds par mètre linéaire.



Secteurs sur lesquels des hélophytes seront implantées

Des boutures de saules seront également implantées sur les secteurs où se situent actuellement les foyers de renouée afin de leur faire concurrence. Des boutures seront aussi mise en place sur des berges susceptibles de subir à termes un risque d'érosion (tronçon intermédiaire).

L'entreprise procédera de nouveau à l'engazonnement des zones où la repousse s'avère plus difficile, tels que les hauts de berges et les zones ombragées. Préalablement, l'entreprise veillera à faucher les zones sur lesquelles des orties ont poussé.

La borne délimitant la parcelle de M. et Mme GAUTHIER et le ru sera rebétonnée, semaine 38, afin d'en assurer la stabilité dans le temps.



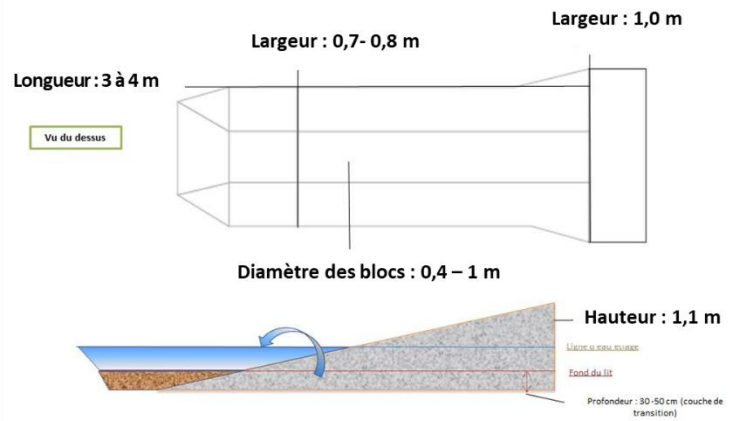
Zone sur laquelle des boutures de saules pourront être implantées



Borne à consolider (béton)

Des plantations d'arbustes sont également prévues sur certains secteurs. Leur piquetage sera réalisé en novembre, période propice pour leur implantation.

Un épi déflecteur est prévu à la diffluence entre le bras de l'Oise et le ru de Moy, afin de favoriser l'écoulement dans le nouveau lit du ru. Cet épi, composé de pierres de tailles différentes, sera mis en place début octobre.



Photomontage et schéma de l'épi déflecteur

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Les travaux de renaturation de cours d'eau sont entrepris sur des espaces naturels qui nécessitent du temps pour que le cours d'eau retrouve son équilibre, sa dynamique naturelle et que l'ensemble des végétaux puissent pousser correctement. Les effets des travaux seront donc visibles après au moins une année et surtout après la montée des eaux hivernales. Si toutefois des désagréments survenaient durant cette année, des reprises de travaux seront entrepris au printemps 2019 par le syndicat de l'Oise aval axonaise.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages 07.76.01.80.28
 - Geoffrey PACAUD – Union des syndicats..... 03.23.20.36.74
 - Jean-Michel MACHU – Président du syndicat de l'Oise aval axonaise : 03.23.56.43.75

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement.

Le service technique,